



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

SEANCE DU 04 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 4 mars 2026 à dix-neuf heures, le Comité syndical dûment convoqué le 26 février deux mille vingt-six, s'est réuni salle du Conseil à LIGNE, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Anne-Marie CORDIER.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 16

Nombre de délégués présents (titulaires et suppléants) : 14

Nombre de délégués participant au vote : 13 (dont 2 pouvoirs)

Titulaires présents :

Elus Couffé : Daniel PAGEAU, Roseline VALEAU, Suzanne LELAURE

Elus Ligné : Anne-Marie CORDIER, Stéphanie BÉRITAUULT, Déborah SIDDI, Guillaume NIEL

Elus Mouzeil : Daniel GARNIER, Florence BEZIER, Jacqueline LE TEXIER (pouvoir de Damien LE BRESTEC),

Elus Le Cellier : Michael DAVID

Titulaires absents excusés :

Elus Couffé : Frédéric DELANOUE (pouvoir à Cécile COTTINEAU)

Elus Le Cellier : Aurelia AUDRAIN, Philippe MOREL, Céline VERMOSEN

Elus Ligné : /

Elus Mouzeil : Damien LE BRESTEC (pouvoir à Jacqueline LE TEXIER)

Suppléants présents :

Elus Couffé : Cécile COTTINEAU (pouvoir de Frédéric DELANOUE),

Elus Ligné : Anita MENET Déborah JOURDON

Suppléants absents excusés :

Elus Couffé : Sylvie LE MOAL, Eugénie MBILEMBI BOMODO, Sylvie FEILLARD

Elus Le Cellier : Stéphanie HERBETTE, Alice BAUDEL, Alix ERMENEUX, Philippe TRESSARD

Elus Ligné : Maurice PERRION, Aurélie VASSAULT DUVAL,

Elus Mouzeil : Marina JULIENNE, Benoît DESORMEAUX, Marie RAFFIN, Nathalie TRUIN

Secrétaire de séance : Stéphanie BERITAUULT

N°04.03.2026-08 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS : AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN POSTE D'ASSISTANT ADMINISTRATIF ET DE RESSOURCES HUMAINES OUVERT AU GRADE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

La Présidente expose à l'assemblée que

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles R.2313-3 et L.2313-1,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment les articles L.542-2 et L.542-3,

Considérant qu'il appartient au comité syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services (création, suppression, modification de la durée hebdomadaire d'un poste),

Considérant qu'en cas de modification de la durée hebdomadaire de travail supérieure à 10 %, la décision doit être soumise à l'avis préalable du Comité social territorial,

Vu l'avis favorable du Comité social territorial en date du 7 octobre 2025,

Considérant l'évolution des effectifs du SIVOM du secteur de Ligné et des politiques internes de ressources humaines (aides sociales, santé et sécurité au travail...), lesquelles ont entraîné une intensification notable de la charge de travail de l'assistante administrative et ressources humaines,

Considérant que l'agente concernée a formulé son accord écrit pour une augmentation de sa durée hebdomadaire de travail,

Il apparaît nécessaire d'adapter la durée hebdomadaire de l'emploi correspondant, en augmentant le temps de travail de l'adjoint administratif principal de 2^e classe affecté à ces missions, de **24h30 à 28h00** hebdomadaires (soit + **13,58 %**).

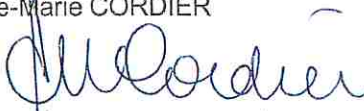
Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide de :

Suffrages exprimés :			
Voix pour : 13	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0

- De supprimer, à compter du 1er juillet 2026, un emploi d'adjoint administratif principal de 2^e classe à 24 h 50 hebdomadaires correspondant au poste d'assistant administratif et ressources humaines ;
- De créer, à compter du 1er juillet 2026, un emploi d'adjoint administratif principal de 2^e classe à 28 h 00 hebdomadaires pour le même poste ;
- De modifier en conséquence le tableau des effectifs mis à jour ;
- De dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

La Présidente

Anne-Marie CORDIER



La secrétaire de séance

Stéphanie BERITAULT



Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture le :

SIVOM du secteur de Ligné
3 place de la Perretterie
44 850 LIGNÉ
Tel : 02.51.12.20.04
accueil@sivomligne.fr